



4 bis, rue de Ventadour - 75001 Paris
Tél. 01 42 86 70 00 - Fax. 01 42 86 70 38

Paris, le 11 Septembre 2018

SITUATION DES ETUDIANTS NEO CALEDONIENS NES EN METROPOLE

Mesdames et Messieurs,

La Maison de la Nouvelle-Calédonie à Paris porte des missions de service public en direction des ressortissants français néo-calédoniens présents sur le sol métropolitain. Son Service Etudiant a pour mission d'accompagner les jeunes durant tout leur parcours de formation en Métropole afin de les aider dans toutes leurs démarches et formalités administratives, en particulier leur immatriculation sociale

L'étudiant qui s'adresse à votre guichet est né en Métropole et a récupéré son numéro de Sécurité sociale auprès de la Direction régionale de l'INSEE

Direction Régionale de l'INSEE
Division Répertoire et Fichiers démographiques
Claudine Couroussé
105, rue des Français Libres
BP 67401
44274 Nantes cedex 2

Étant français de Nouvelle-Calédonie né en Métropole, cet étudiant doit être enregistré auprès de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie de sa ville d'études.

Nous vous remercions de faire en sorte que cet étudiant finalise son inscription afin d'être assuré comme il se doit.

Pour plus de renseignements vous pouvez joindre Agnès SIRAUT, chef du Service Etudiant formation jeunesse à la Maison de la Nouvelle-Calédonie à Paris.

MAIL : agnes.siraut@mncparis.fr

TEL : 07 78 47 00 67 / 01 42 86 70 23

Avec mes remerciements anticipés, je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de ma parfaite considération.

Le chef du service Etudiant
Formation Jeunesse

Agnès SIRAUT

